



## **Selon un rapport UIP-PNUD, les parlements restent déterminants pour les citoyens en quête de démocratie, malgré un déficit de confiance**

**Sous embargo jusqu'au 2 avril à 07:00 GMT**

*Genève / Kampala, le 2 avril 2012* - Selon un rapport que viennent de publier conjointement l'Union interparlementaire (UIP) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les parlements sont confrontés aujourd'hui à des attentes plus fortes que jamais du public, et à des interrogations fondamentales sur leur capacité à tenir les gouvernements comptables de leur action, mais ils n'ont jamais été plus indispensables à la vie politique.

Ce premier *Rapport parlementaire mondial*, privilégiant « *L'évolution de la représentation parlementaire* », fait valoir que, pour que la confiance dans les parlements retrouve un niveau suffisant, ils vont devoir engager un dialogue avec les citoyens, se mettre en phase avec les aspirations des électeurs et n'épargner aucun effort dans ce sens.

Ce rapport, auquel plus de 125 parlements et 660 parlementaires ont contribué, a vocation à aider tant les assemblées législatives que les responsables politiques à mieux comprendre les attentes du public auxquels ils sont confrontés, et à mieux y répondre.

Le Rapport cite divers sondages d'opinion reflétant un recul de la confiance accordée aux parlements dans les démocraties, tant anciennes que nouvelles. Dans des pays comme la Lituanie et les Etats-Unis, le degré de confiance est tombé en dessous de 10 pour cent, et un recul similaire est observé dans le monde arabe, en Asie de l'Est et dans le Pacifique. Toujours selon le Rapport, la seule région où cette la tendance à la baisse est enrayerée est l'Afrique subsaharienne puisque l'on mesure un degré de confiance relativement élevé avec 56 pour cent en moyenne sur le continent.

Le Rapport souligne l'émergence de plus de 190 entités d'observation du travail parlementaire dans plus de 80 pays, le nombre croissant de parlements dotés de codes de conduite, et les limites imposées à la durée du mandat parlementaire, qui sont autant d'éléments propres à rendre les parlementaires plus comptables de leur action devant un électorat toujours plus exigeant.

Pour le Président de l'UIP, Abdelwahad Radi, « il est clair que les électeurs ne veulent plus se contenter de mettre un bulletin dans l'urne à intervalle régulier. Ils aspirent à un nouer un dialogue plus démocratique avec l'institution politique qu'ils élisent. La plupart des parlements ont pris conscience de la nécessité de faire évoluer la façon dont le public perçoit le Parlement, son rôle et son travail. Et ils ont pris des dispositions en conséquence ».

Le Rapport met en évidence diverses initiatives prises ici et là pour dialoguer avec le public et l'informer plus amplement du travail parlementaire et de son bilan. On citera en particulier la mise en place de sites Web interactifs, l'institution de journées « portes ouvertes », le recours à la radio pour toucher les électeurs des régions éloignées, comme en Afghanistan et au Bénin. En Namibie, des bus spécialement aménagés sillonnent le pays pour donner aux citoyens la possibilité de soumettre leurs points de vue au Parlement sur la législation.

Nombre de parlementaires mettent en avant les échanges et l'interaction qui les associent désormais à leurs électeurs, lesquels attendent des réponses plus concrètes aux préoccupations locales, ainsi que de plus d'information et plus d'impact en retour sur le travail parlementaire.

« Les parlementaires sont idéalement placés pour mesurer l'impact des lois qu'ils ont examinées, amendées et adoptées quand ils nouent un dialogue avec les citoyens », a déclaré Rebeca Grynspan, Administratrice associée du PNUD. « Ce dialogue est essentiel pour que les citoyens, à travers leurs élus, puissent influencer sur leurs gouvernements et mieux les tenir comptables de leur action, en particulier dans les domaines clés pour le développement ».

Toutefois, il ressort du Rapport que l'influence réelle du public sur le travail parlementaire reste limitée. Le Rapport met en garde contre une érosion de la confiance dans le Parlement au cas où les initiatives visant à donner plus d'influence au public ne seraient pas suivies d'effets.

Pour être plus efficaces, les parlementaires doivent, toujours selon le Rapport, ne pas se borner à trouver des solutions individuelles et locales grâce au travail de terrain qu'ils accomplissent dans les circonscriptions. Ils devraient plutôt relayer, au niveau national, les préoccupations de leurs électeurs afin que le travail législatif apporte des réponses concrètes aux problèmes d'ensemble de la collectivité.

Malgré les nombreux défis et critiques auxquels les parlements sont confrontés, il ressort du Rapport que les parlements demeurent un lien essentiel et irremplaçable entre citoyens et gouvernements.

Le Parlement, même s'il n'est pas synonyme de démocratie, semble essentiel à l'idée de légitimité de l'Etat et à la capacité de l'Etat à représenter le peuple. Le Rapport évoque les événements récents survenus dans le monde arabe et ailleurs, qui attestent l'importance du Parlement pour des citoyens qui exigent d'avoir voix au chapitre dans la vie politique et démocratique.

Le Rapport met aussi en relief l'accroissement du nombre de parlements. Presque tous les pays sont aujourd'hui dotés d'une assemblée parlementaire, sous une forme ou une autre, et, dans l'ensemble, ces assemblées sont plus accessibles, administrées de façon plus professionnelle et dotées de moyens plus conséquents qu'il y a un demi-siècle.

Le **Rapport parlementaire mondial** arrive à la conclusion que les parlements ont fait la preuve de leur résilience en se maintenant au cœur du principe de démocratie représentative. Ils y sont parvenus en s'adaptant, au fil du temps, à l'évolution des attentes et des exigences des citoyens. C'est dans cette relation en constante mutation qu'est la clé de l'avenir des parlements.

**Pour consulter le texte intégral du Rapport, aller sur :**

<http://www.ipu.org/pdf/publications/gpr2012-full-f.pdf>

**Pour consulter le texte intégral du Rapport en anglais et en espagnol, aller sur :**

<http://www.ipu.org/pdf/publications/gpr2012-full-e.pdf>

<http://www.ipu.org/pdf/publications/gpr2012-full-s.pdf>

**Pour consulter le dossier de presse en anglais, aller sur :**

<http://www.ipu.org/dem-e/gpr/downloads/presskit-e.zip>

***Pour plus ample information, prière de contacter :***

*UIP : Jemini Pandya, tél. : + 41 79 217 3374; courriel : [jep@mail.ipu.org](mailto:jep@mail.ipu.org)*

*PNUD Genève : Adam Rogers, tél : +41229178541; courriel : [adam.rogers@undp.org](mailto:adam.rogers@undp.org)*

*PNUD New York : Sandra Macharia, tél. : +1 212 906 5377; courriel : [sandra.macharia@undp.org](mailto:sandra.macharia@undp.org)*